



V.T.T LOISIRS REUNION

31 AVENUE DE BOURBON
97427 L'ETANG-SALE LES BAINS
GSM : 06 92 60 72 28
Vttloisirs.974@gmail.com



REGLEMENT COURSE D'ENDURANCE DES 4H VTT DE LA VILLE DE L'ETANG-SALE

PRESENTATION DE L'EPREUVE

Les 4 heures de VTT de la ville de l'Étang-Salé est une épreuve de VTT qui se concourt en solo mécanique ou en VAE et en relais électrique organisé sous l'égide du **COMITE SPORT POUR TOUS** et ouvert à tous. Elle se déroulera le **Samedi 13 décembre 2025** dans la forêt de L'Étang-Salé au lieu-dit « **Saut de parachute** ».

COURSE DES JEUNES XC : ([circuit spécifique selon les catégories](#))

De 5 à 6 ans U7

De 7 à 8 ans U9

De 9 à 10 ans U11

Départ pour ses catégories de 5 ans à 10 ans se feront à partir de 16H00

COURSE DE RELAIS ET SOLO

Le départ et arrivée se fera sur la zone de saut. La durée de l'épreuve est fixée pour 4 heures, sauf pour les catégories jeunes (2H pour les U13, les U15, et 3H les U17). Le **départ sera donné à 18h00 pour terminer à 22h00.**

IMPORTANT :

Les jeunes de la catégories U13 et U15 pourront concourir ensemble.

La remise des prix effectuera à partir de 22h30.

L'organisation se réserve tout droit de modification.

Les participants devront obligatoirement concourir en équipe de 2.

La course est ouverte aux VTT à l'assistance électrique et aux tandems. Les vélos utilisés seront de types VTT en état de bon fonctionnement (freins, pneumatiques.....) Pendant l'épreuve les vélos électrique resteront dans le parc fermé.

Pour les VTTAE un contrôle de la puissance de batterie seront effectuer pour le podium protocolaire (les 3 premières équipes).

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

L'épreuve est ouverte aux hommes et femmes à partir de la catégorie Junior pour les 4 Heures. Les équipes sont constituées dans une des catégories suivantes : Hommes (19/39ans), Master2 (40/49ans), master3 (50 et plus), Femme (17/60ans), Juniors (17/18 ans), Mixtes (17ans /60ans et plus) et jeunes Benjamins (H / F) Minimes (H / F) et Cadets (H / F).

JUSTIFICATIF A FOURNIR

La licence ou photocopie pour les concurrents possédant une des licences compétitions suivantes : **Comité Sport pour Tous, UFOLEP R5, FFC, FF Tri,**

Pour les non-licenciés, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition moins d'un an. Pour les mineurs (moins de 18ans), ils doivent se présenter avec une autorisation parentale à la date de la course, le 13 décembre 2025 ainsi que les licenciés en compétition.

Pour les équipes mixtes qui devront concourir ensemble pour les 4H devront avoir impérativement une décharge parentale signée : exemple (Fille de 14ans et plus avec un Homme de 17 ans et plus).

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

L'inscription peut se faire en ligne ou courrier depuis le site : www.webservices.re Ou renseignement au VTTL : 0692 60 72 28.

La date limite d'inscription le **jeudi 11 décembre 2025 à 18h00.**

ASSURANCE ET SECURITE

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance couvrant la manifestation aussi on vous informe les participants qu'il est de leur intérêt de posséder à titre personnel un contrat d'assurance en cas de dommages corporels.

Pour la sécurité des participants, il est rappelé que **le port du casque rigide attaché est obligatoire** dès que vous êtes votre vélo, en course comme à l'entraînement, tout au long du parcours. **Le vélo doit être équipé des points lumineux voyant avant et arrière ainsi qu'une lumière frontale sur casque.**

Un poste de secours ambulance et médecin sera sur place.

CONSIGNES

Le classement sera fait sur les plus grand nombre de tours de 5km en 4 heures de temps. En cas d'égalité sur le nombre de tours, le classement sera réalisé sur le meilleur temps effectué pour parcourir la totalité des tours en question.

Tout tour commencé devra être terminé.

Le parcours sera matérialisé par des points remarquables tels que de la rubalise, des panneaux de signalisation ainsi des signaleurs pointeurs.

Le départ sera donné comme style le Mans, et les échanges de coéquipier se feront Dans la zone de relais par contact physique et vérifié par un juge arbitre. En cas de non-respect dans la zone de relais le juge arbitre pour signaler une pénalité comme suit/

- Passage Hors zone 5 minutes de pénalité
- Non passage de relais (contact physique touche main).

Tout abandon devra être signalé à l'organisation.

Le parcours doit être effectué en entier même en cas de panne pour être comptabilisé comme tour complet.

Seule l'assistance mécanique entre participants sera autorisée.

Toute tricherie constatée (non-respect du parcours balisé, assistance extérieure, comportements non sportif ou dangereux, deux membres de la même équipe sur le parcours) entraînera une **mise hors course de l'équipe.**

CLASSEMENT ET RECOMPENSES PETITES CATEGORIES ET DU RELAIS

Des petites catégories les 3 premiers (F/G) après la course .

- Les trois premiers solo + solo VAE au scratch
- Les trois premières équipes au scratch
- Les trois premières équipes Hommes (19/39 ans)
- Les trois premières équipes Masters 2 (40/49ans)
- Les trois premières équipes Masters 3 (50 et plus)
- Les trois premières équipes Juniors (17/18ans)
- Les trois premières équipes Femmes (17 ans et plus)
- Les trois premières équipes Mixtes (14/60ans)
- Les trois premières équipes U17 (15/16ans) (G/F)
- Les trois premières équipes U15 (13/14ans) (G/F)
- Les trois premières équipes U13 (11/12ans) (G/F)
- Les trois premières équipes VTTAE
- Les trois premières équipes Mixtes VTTAE

MONTANT ENGAGEMENT

6€ pour les petites catégories (5 ans à 10 ans)

22€ par coureur (un repas et une boisson offerte)

Dossiers et montant de l'inscription

Les inscriptions ne seront validées qu'après réception du paiement de règlement des droits d'engagements. Pour les inscriptions papiers, le bulletin d'inscription se téléchargeable sur www.webservices.re. Le chèque à l'ordre de « VTTL ».

REMISE DES PLAQUES

Émargement des petites catégories à partir de 14H00

Ouverture pour la remise des plaques pour le relais à partir de 16h00.

Une puce sera remise à chaque concurrent avec sa plaque de course. La puce devra être remise à l'arrivée de la course. En cas de non-restitution de la puce, il vous sera demandé le remboursement de celle-ci, soit 10€.

L'ORGANISATION SE RESERVE TOUTE MODIFICATION